

QUESTION 5

Auteur PLR, par Charles-Albert Gillioz
Objet La France à l'heure des comptes

A fin novembre dernier, nous apprenions que la France était à nouveau redevable d'arriérés d'impôts en faveur de la Suisse et des cantons pour un montant global de 320 millions. Ces montants se devaient d'être transférés pour le 30 juin 2018, or c'est la deuxième fois en cinq ans que notre voisin ne respecte pas ses engagements

Conclusion

La situation étant la même pour notre canton:

Que prévoit faire notre Conseil d'Etat pour mettre la pression sur ce débiteur récurrent?